COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Adoption du budget 2024 de la MRC de Montmagny

Montmagny, le 23 novembre 2023 – Lors de la dernière session 2023 du Conseil de la MRC de Montmagny qui s'est tenue le 22 novembre dernier, le conseil des maires a adopté le budget 2024 de la MRC de Montmagny qui s'élève à 6 968 237 $, comparativement au budget officiel adopté en 2023 qui était de 6 559 189 $. Le budget 2024 a ainsi augmenté de 409 048 $. Pour 2024, une somme de 3 123 166 $ proviendront des quotes-parts des municipalités du territoire, ce qui représente une augmentation de 167 535 $ par rapport aux quotes-parts de 2023 qui se chiffraient à 2 955 631 $. C'est donc une hausse des quotes-parts de 5,7 %. La balance du budget administré par la MRC provient de sources gouvernementales et de revenus de services à la pièce.

La principale augmentation du budget et des quotes-parts provient de la masse salariale et aussi de l'augmentation des contrats due au manque de main-d'œuvre et à l'inflation. Notons que le budget adopté prévoit une augmentation des affectations en lien avec le Fonds de développement Région Ruralité, l'augmentation du coût de la vie, la continuité de la stratégie de marketing territorial. Au terme de l'exercice financier 2023, la MRC vise à dégager un léger surplus.

Les priorités de 2024

Pour 2024, en plus des mandats courants et des projets en cours de concrétisation, la MRC procédera à la révision du Plan de la zone agricole (PDZA), la réalisation et l'adoption de sa stratégie jeunesse, la finalisation du plan de gestion des matières résiduelles volet 3 (PGMR 3) avec comme élément clé la valorisation du compost. La MRC de Montmagny devra travailler à conclure une entente avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ) en ce qui concerne la compensation des matières compostables. Par ailleurs, la tenue de consultations publiques permettra à la MRC de réviser son schéma incendie.

Afin de continuer à positionner la MRC à l'échelle internationale, il y aura poursuite de la stratégie de marketing territorial avec le lancement d'un 3e concours.

Du côté du service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire, la priorité du service sera de voir à l'intégration des nouveaux outils d'aménagement issus des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), présentement en négociations entre le monde municipal et le gouvernement du Québec.

Sur le plan économique, l'équipe immigration va poursuivre ses mandats de recrutement et d'accueil auprès des personnes issues de l'immigration pour combler le manque de main-d'œuvre sur le territoire. Également, la MRC poursuivra ses rencontres avec les promoteurs et

constructeurs immobiliers dans le but d'accroître l'offre de logements et enfin, la MRC procédera à une planification stratégique en tourisme.

La MRC de Montmagny vise toujours à être « la plus attrayante et accueillante du Québec », alors les partenariats débutés avec les différents pays seront poursuivis au cours de 2024 pour l'accueil de stagiaires, travailleurs pour un premier emploi et autres projets de vie d'une clientèle voulant vivre une expérience de travail internationale chez nous.

Projet de complexe culturel et sportif
Le projet de complexe culturel et sportif demeure toujours une priorité pour la région et tous les efforts seront mis de l'avant, en partenariat avec les acteurs du milieu, pour mener le projet à bon port.

En résumé, « Le budget 2024 adopté par le Conseil de la MRC est un budget empreint de développement et d'innovation malgré les défis auxquels sont confrontées les organisations et entreprises en 2024 », de préciser la directrice générale, Mme Nancy Labrecque.

Fermeture des bureaux
Durant la période des Fêtes, les bureaux de la MRC de Montmagny seront fermés du 22 décembre 2023 à compter de midi jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement. La prochaine session du Conseil de la MRC de Montmagny aura lieu le mardi 23 janvier 2024.

Joyeuses fêtes à tous!

- 30 -

Source et information :
Nancy Labrecque, directrice générale
MRC de Montmagny
418 248-5985, poste 323